

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois) and Price (83.00, 2.00, 1.00). Includes 'EDIT ON HEBDOMADAIRE' and 'an comptant d'avance'.

LA JUSTICE "DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première insertion, Autres insertions, Avis de naissance) and Rate (80.10, 0.05, 0.25).

Redacteurs en chef: REMI TREMBLAY et ERNEST CHOUINARD

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

BELLEAU & Cie, administrateurs

Depeches de nuit

Assises Criminelles

LEDA LAMONTAGNE

Sherbrooke, 7 oct.—La lecture, hier, de la déposition donnée par madame Michel, (Leda Lamontagne) lors de l'enquête du complot a été un véritable événement. Elle y a déclaré se trouver dans une autre appartement au moment du premier coup de feu; elle accourut en toute hâte et aperçut son mari poursuivi par son frère. Etant alors sorti pour obtenir du secours, elle perdit connaissance. En revenant à elle, elle vit que des flammes s'élevaient de la maison. Elle se rendit alors chez madame Gosselin n'ayant que vaguement conscience de ce qu'elle faisait.

par une messe solennelle. Le Révérend messire Plessis Bélar, ancien curé de St-Gabriel et maintenant curé des Cédres, comté de Val-de-Richelieu, officiait. Il était assisté de M. le curé Labelle et du Révérend M. Joyal, curé de St-Didace. C'est M. le curé Labelle qui donna le sermon. Il avait pris pour texte: "Aimez le Seigneur et le reste arrivera par surcroît." M. le curé fut excessivement heureux dans son discours.

province de la Confédération. Grâce à la politique adoptée par votre gouvernement, nous croyons que vous réussirez non-seulement à arrêter le courant de l'immigration dont nous avons souffert, mais encore à rapatrier nos compatriotes immigrés et à placer la province de Québec au premier rang quand à la population, à la richesse et à l'influence dans la Confédération.

avait promis un chemin de fer, si on consentait à voter un bonus de \$15,000. Les \$15,000 ont été votés et le chemin n'est pas venu. C'est M. Beausoleil qui a réalisé les promesses de M. Chapleau, sans les \$15,000.

Guerre! Guerre! Guerre!

AUX grands profits d'autrefois dans les HARDES FAITES

OUVERTURE DU MAGASIN DE L'Homme du Bon Marche Merveilleux

The Wonderful Cheap Man

sortiment le plus grand et le plus varié de HARDES FAITES qui n'a jamais été montré à Québec est maintenant offert à grand sacrifice. Ce fonds de commerce d'auparavant de \$30,000 est composé des meilleures marchandises Américaines faites dans les derniers grôts, et a été acheté à 38 cts. dans la piastre.

INAUGURATION

DU CHEMIN DE FER DE

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

INAUGURATION

DU CHEMIN DE FER DE

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

INAUGURATION

DU CHEMIN DE FER DE

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

Montreal et Maskinonge

PLUS DE 6,000 PERSONNES PRESENTES

FETE BRILLANTE

A Saint-Gabriel de Brandon

MESSE SOLENNELLE

ADRESSE, DISCOURS, BANQUET ILLUMINATION ET FEUX DE JOIE

Une vallée superbe ouverte à la colonisation

LES DRAMES DE WHITECHAPEL

Le meurtrier probable signalé—La police n'a sa recherche

ON BRÛLE DES CHIENS LUMIERES

Londres 6 octobre.—Sir Charles Warren, chef de la police métropolitaine, a décidé de faire brûler des chiens luminescents afin de faciliter l'arrestation du tueur de femmes.

L'ELECTION DE SHELBRURNE

Choix du candidat libéral

Halifax, 6 oct.—Les libéraux de Shelburne avaient d'abord nommé Thon. Thomas Johnson comme leur candidat; mais celui-ci était alors absent du comté et à son retour, il a expliqué à ses amis que les circonstances ne lui permettaient pas d'accepter la candidature.

Elections locales à Ontario

LANARCA-Nord

Toronto, 6 oct.—Pas de candidat tory sur les rangs. Le comité tory avait choisi M. Preston, mais à la dernière réunion celui-ci a refusé, et M. W. C. Caldwell, libéral, a été proclamé élu.

Northumberland-Est

M. Mallory, préfet des comtés unis, a été mis en nomination comme libéral, contre le Dr. Willoughby conservateur.

FRONTENAC

La lutte se fait entre M. Smith, conservateur, et M. Stark libéral. M. Patterson, qui s'était mis sur les rangs comme indépendant, n'est pas fait mettre en nomination.

Elgin-Est

Les candidats sont J. C. Dance, libéral, et Dr. Marlot, conservateur. Ce dernier avait été battu par 99 aux dernières élections générales par M. Nairn.

BONBONS EMPISONNES

Mort mystérieuse d'une petite fille

Galt, Ont. 7 oct.—On ne parle ici que du mystérieux empoisonnement de la petite fille de M. John Cherry par des bonbons envoyés de Toronto par une personne inconnue.

CONCESSIONS DE BOIS

Comment une sage administration augmente les revenus de la province

Ottawa, 6 oct.—Les marchands de bois de la localité prennent un intérêt considérable à la prochaine vente de "limites" par le gouvernement de Québec.

LES SAUTES SUIVANTES

Les sautes suivantes furent proposées et bues avec enthousiasme: —Au gouvernement.

—Au lieutenant-gouverneur.

—Au parlement fédéral; proposée par M. Beausoleil, réponse par le sénateur Piquet, M. R. Préfontaine.

—Au parlement provincial, réponse par MM. hon. Turcotte et hon. J. K. Ward.

—Au hon. M. Mercier, réponse par le premier ministre.

—Au comté de Berthier, réponse par MM. Sylvestre, M. P. P., W. McCallum, Renaud et Dr. O. Laurendeau.

—Aux citoyens de Montréal, réponse par MM. J. X. Perreault, Stroud et échevin Laurier.

—Aux comités voisins, réponse par MM. Legris, M. P. P., et Bazinet, M. P. P.

—À la paroisse St-Gabriel, réponse par MM. le Dr. Dubeau, Geo. Dubeau, Dr. Laurendeau. Ce dernier dans sa réponse a déclaré que bien qu'il fût bleu, il s'engageait à appuyer désormais M. Beausoleil. M. Chapleau, a-t-il dit, nous

Nouvelles de Montreal

Mouvements du premier ministre

Visite du lieutenant-gouverneur Angers

L'hon. M. Gagnon et la Chambre des Notaires

Courtes intéressantes

La contestation de l'Assomption

La contestation de Maskinonge

Mgr Fabre

Les intrigues de M. Chapleau

Montréal, oct. 7.—L'hon. M. Mercier est arrivé vendredi soir à Montréal du retour de St-Gabriel de Brandon. Il était accompagné de l'hon. M. Turcotte et de M. Ernest Paquet. Ces messieurs ont été les hôtes du premier ministre pendant leur séjour ici.

M. Turcotte est retourné hier à Trois-Rivières et M. Paquet à Québec.

L'hon. premier ministre est allé à l'église de New York par le convoi du Hudson et Delaware. Il va chercher madame Mercier, dont la santé est grandement améliorée, et madame Mercier sera à Montréal demain matin, ou mardi matin le plus tard.

M. le premier ministre a passé la journée d'hier à organiser la réception qui doit être faite ici à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers mercredi. Ce sera une grande affaire.

Son Honneur arrivera à Montréal mardi soir.

Mercredi, à 3 h. de l'après-midi, il y aura présentation d'adresse de la part des citoyens, à l'Hôtel-de-Ville. La salle du conseil sera richement décorée de fleurs pour l'occasion.

Judi matin, Son Honneur se rendra à St-Hyacinthe sur un convoi spécial du Grand-Tronc et reviendra dans l'après-midi. Le train partira à 10 h. a. m. de Montréal et au retour laissera St-Hyacinthe à 4 h. de l'après-midi.

C'est M. Mercier qui a conclu ces arrangements avec la Cie du Grand-Tronc.

L'hon. premier ministre accompagnera le chef de l'expédition aux réceptions de Montréal et de St-Hyacinthe.

M. Mercier ne pourra assister à la bénédiction de l'église d'Arthabaska mercredi, comme il se l'était proposé. Il a cependant obtenu de M. Wainwright, assistant du Grand-Tronc, de faire placer le char officiel de la Cie à la disposition de Son Excellence le cardinal Taschereau et des membres du clergé qui l'accompagneront.

L'hon. premier ministre retournera de St-Hyacinthe à Montréal jeudi après-midi et ne partira pour Québec qu'à la fin de la semaine.

La Chambre des Notaires a terminé ses délibérations semi-annuelles hier. L'hon. M. Gagnon a été élu président. C'est un honneur d'autant plus grand, qu'aucun président n'a encore obtenu un second terme d'office.

L'hon. M. Gagnon est retourné hier par le bateau en compagnie de M. Larivière, notaire de Sandy Bay, Chapdelaine, notaire de Sorel, Dumais, M. P. P., notaire d'Herbertville, V. W. Larue, notaire de Québec.

MM. les notaires Charlebois, Cyrille Tessier, Sirois, de Québec, Lord, de Yamachiche, Panet, de St-Raymond, et autres sont partis par les chars.

Une motion pour faire nommer M. Tom. Chase Casgrain, avocat de la Chambre des Notaires, a été rejetée par un vote de 21 contre 7. Comme auparavant, le trésorier, M. le notaire Sirois, aura le droit de choisir celui qu'il voudra pour faire les collections.

Tout Montréal s'est porté hier après-midi au champ de courses du Parc Lépine pour assister aux courses à barrières. Il y avait plusieurs milliers de personnes. Malheureusement le temps, qui a été superbe tout l'avant-midi, est devenu très mauvais vers 3 hrs. Il a plu le reste de l'après-midi.

CHAPEAUX!!

Nous avons encore cet automne le plus beau choix de

Chapeaux en Feutre

pour Dames, ainsi que les plus hautes nouveautés pour gentlemen: Plumes, Rubans, Plumoux, Aigrettes, etc. Peluches nuancées très rares.

Nous invitons les Dames à venir faire leur choix au plus tôt.

L. O. VILLENEUVE

183, Rue St-Joseph

25 septembre 1888—J

Traverse du Grand Tronc.

A partir du 21 mai, le bateau-passeur du Grand-Tronc.

QUITTERA

Quebec Quebec-Sud

P. M. A. M.

1. 15—Pour l'Express 7 h. 00—Pour la mail éclair allant à l'Ouest. 7 h. 00—Pour la mail venant de l'Ouest.

8.00—Pour la mail à 12 h. 00—Pour la train allant à l'Ouest. 7 h. 00—Pour le train venant de l'Ouest.

SS. Voyages intermédiaires pour le Rich. ma

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET SILLERY

Le nouveau vapeur "Levis."

Cap. L. BENOCHER.

A commencer le 7 octobre (le temps les circonstances le permettant) le trajet comme suit:

NEW-LIVERPOOL. QUEBEC.

6.15 A. M. 6.00 A. M.

8.00 A. M. 9.15 A. M.

10.00 A. M. 11.20 A. M.

1.00 P. M. 2.00 P. M.

2.00 P. M. 3.00 P. M.

4.00 P. M. 5.00 P. M.

6.00 P. M. 6.00 P. M.

LES DIMANCHES.

2.00 P. M. 1.30 P. M.

4.00 P. M. 3.00 P. M.

5.00 P. M. 6.00 P. M.

Arrivant à St-Romuald et au quel de M. Boveau Sillery en montant et descendant.

Tous les dimanches il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que les dimanches.

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

LE VAPEUR "ORLEANS"

CAPIENNE BOLDUC

Le et après le 7 OCTOBRE (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

DE L'EST. DE QUÉBEC.

6.15 A. M. 6.15 A. M.

8.00 A. M. 9.15 A. M.

10.00 A. M. 11.20 A. M.

1.00 P. M. 2.00 P. M.

2.00 P. M. 3.00 P. M.

4.00 P. M. 5.00 P. M.

LES DIMANCHES (Midi)

12.00 P. M. 1.00 P. M.

1.30 P. M. 2.30 P. M.

4.30 P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin à l'île, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

L'union fait la Force

Cela est particulièrement vrai dans l'union ou la combinaison des huiles végétales qui forment le

SIMSON'S LINIMENT

Son pouvoir curatif dans les cas de rhumatismes, douleurs dans les dos, névralgie, mal de gorge, etc. a été amplement prouvé.

CHATEAUX!!

Nous avons encore cet automne le plus beau choix de

Chapeaux en Feutre

pour Dames, ainsi que les plus hautes nouveautés pour gentlemen: Plumes, Rubans, Plumoux, Aigrettes, etc. Peluches nuancées très rares.

Nous invitons les Dames à venir faire leur choix au plus tôt.

L. O. VILLENEUVE

183, Rue St-Joseph

25 septembre 1888—J

Traverse du Grand Tronc.

A partir du 21 mai, le bateau-passeur du Grand-Tronc.

QUITTERA

Quebec Quebec-Sud

P. M. A. M.

1. 15—Pour l'Express 7 h. 00—Pour la mail éclair allant à l'Ouest. 7 h. 00—Pour la mail venant de l'Ouest.

8.00—Pour la mail à 12 h. 00—Pour la train allant à l'Ouest. 7 h. 00—Pour le train venant de l'Ouest.

SS. Voyages intermédiaires pour le Rich. ma

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

LE VAPEUR "ORLEANS"

CAPIENNE BOLDUC

Le et après le 7 OCTOBRE (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

DE L'EST. DE QUÉBEC.

6.15 A. M. 6.15 A. M.

8.00 A. M. 9.15 A. M.

10.00 A. M. 11.20 A. M.

1.00 P. M. 2.00 P. M.

2.00 P. M. 3.00 P. M.

4.00 P. M. 5.00 P. M.

LES DIMANCHES (Midi)

12.00 P. M. 1.00 P. M.

1.30 P. M. 2.30 P. M.

4.30 P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin à l'île, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

SOMMAIRE DES ANNONCES

Photographie.—Jos. Beaudry. Avis.—Henry A. Bedard. Poètes, Fournisseurs.—Demers & Rivierin. Académie de Musique.

LA JUSTICE

QUEBEC, 8 OCTOBRE 1888

Sir Richard Cartwright portera la parole à ses électeurs de South-Oxford vers le 15 de ce mois.

M. Faucher de Saint-Maurice a écrit à l'un de ses amis qu'il était sur le point de partir de France pour aller en Afrique. Il visitera probablement l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte.

Le Freeman de Kingston, organe publié par un prétre sous l'œil des évêques, demande fortement l'entrée d'un Canadien-français dans le gouvernement. Mowat, en remplacement de l'hon. M. Pardee.

Comme l'indiquent nos dépêches, l'hon. M. Gagnon, secrétaire provincial, a été réélu, samedi, pour la deuxième fois, président de la Chambre des Notaires de la province de Québec.

Il y a au-delà de sept cents notaires dans la province; et ce témoignage d'estime et de considération rendu à l'honorable secrétaire provincial a d'autant plus de valeur qu'il est complètement en dehors des usages de la Chambre d'accorder un deuxième terme d'office à son président.

Ce titre n'est nullement inférieur à celui de bâtonnier général de la province; si ardemment convoité par tous les membres du barreau.

L'hon. M. Gagnon voudra bien accepter nos félicitations sur l'honneur qui lui a été conféré; nous félicitons aussi la Chambre des Notaires de ce qu'elle a su reconnaître que dans M. Gagnon elle trouve un chef dont la valeur et le prestige prêtent à cette institution un nouvel éclat.

Justice à qui de droit

Nous ne nous entendons pas toujours avec la Gazette de Montréal. Nous nous trouvons même assez souvent en antipodes du principal organe conservateur anglais de la province; mais les divergences d'opinions politiques qui nous séparent de notre confrère, ne doivent pas nous empêcher de lui rendre justice lorsque l'occasion s'en présente.

C'est donc avec un véritable plaisir que nous reproduisons l'article qu'il a publié pour nous défendre contre certains de ses compatriotes qui, tout en s'accordant avec lui pour blâmer le mouvement national, diffèrent de lui en ce sens qu'ils enveloppent toute notre race dans une haine commune.

Non seulement la Gazette a conservé pour nous des trésors de tendresse, qu'elle tient à la disposition de ceux de nos lecteurs qui savent tout sacrifier au désir de plaire à sir John A. Macdonald, mais il est évident que, sans la politique qui gêne tout, elle serait tentée d'avouer que les préjugés de race n'ont eu rien à faire avec les protestations indignées d'une population irritée par les atrocités commises au Nord-Ouest.

L'opinion des nationaux sur cette question a été partagée par un assez grand nombre d'Anglais éminents, pour qu'on n'ait pas le droit de supposer que nous euissions agi différemment si Riel n'eût pas partagé nos croyances et si l'eût été d'origine britannique.

Nous n'avons jamais réclamé pour les nôtres des privilèges ou des immunités spéciales. Si nous l'eussions fait, nous n'aurions pas eu l'occasion de nous réjouir des nombreuses adhésions qui nous sont venues de la part des Anglais et des protestants qui se sont donnés la peine d'étudier la question. Nous avons demandé justice égale pour tous. On nous l'a refusée pour partie; une organisation dont le caractère agressif est devenu proverbial. Nous avons protesté comme c'était notre droit. On peut différer d'opinion avec nous sur la question de savoir si la révolte du Nord-Ouest a été provoquée ou non, et si les moyens de répression dont on s'est servi étaient justifiables ou s'ils ne l'étaient pas, mais on n'a pas le droit de nous imputer d'autres motifs que ceux qui doivent guider les électeurs chargés de se prononcer sur la conduite de ceux qui les gouvernent.

A notre point de vue, le cabinet fédéral s'est rendu indigne de notre confiance. Nous critiquons sa conduite comme c'est notre devoir de le faire, et les véritables démagogues sont ceux qui, pour se faire une arme contre nous des préjugés qui ont provoqué les deux rébellions du Nord-Ouest, nous accusent de fanatisme dès que nous osons interpellier les fauteurs de ces troubles et leur demander compte de leur mauvaise administration.

Ce que l'on est convenu d'appeler le mouvement national fait honneur à notre race, et c'est nous faire injure que de vouloir nous excuser auprès de nos insulteurs, en prétendant que cette générale protestation contre l'arbitraire est le fait de quelques démagogues.

Ces restrictions faites, nous nous sentons parfaitement à l'aise pour remercier notre confrère des bonnes paroles que nous reproduisons ci-après:

"L'Eccegenial Churchman prend la Gazette à partie parce qu'elle a osé différer d'avec le professeur Goldwin Smith sur le courant de l'opinion publique et des aspirations des Canadiens-Français de cette province. Le Churchman ne devrait pas oublier que, vivant au milieu des Canadiens-Français, les ayant pour voisins, pour coopérateurs dans diverses entreprises d'intérêt général, ayant avec eux de fréquents rapports sociaux, nous sommes plus en état de connaître la vérité sur ce sujet que lui ou le professeur Smith.

"Quant à ce dernier, tout le monde

LE COMMERCE DE BOIS

Le 17 courant doit avoir lieu une grande vente de cantons de bois, dont la mise en disponibilité intéresse fortement tous les grands industriels qui se livrent à l'exploitation de nos ressources forestières. Elle comprendra à peu près tout le bois de service qui pourra être utilisé d'ici à longtemps.

Il importe que nos marchands de bois profitent de cette occasion. Parcelléance ne s'offrirait pas de sitôt. Il est à espérer que les prix seront élevés et rapporteront une bonne récolte au département des Terres de la Couronne.

Le commerce de bois est très prospère. Les bois de construction commandent actuellement des prix qui excèdent de 25 pour cent tout ce qu'on a pu obtenir de mieux depuis de longues années.

Cette tendance à la hausse semble devoir se maintenir et ceux qui tiennent à réaliser de beaux bénéfices feront bien de ne pas manquer l'occasion unique qui se présente.

Les chevaux

On a vu la liste des prix accordés aux exposants du comté de Bellechasse la semaine dernière. On a dû remarquer aussi le succès remporté par ceux qui s'occupent de l'élevage des chevaux.

Depuis quelques années les cultivateurs semblent plus soucieux à propos de l'élevage des chevaux, et le public a pu admirer à cette dernière exposition des races supérieures, et cela grâce à l'esprit d'entreprise de gens qui ne regardent pas de faire des sacrifices quand il s'agit d'améliorer les races.

Mentionnons en passant le célèbre cheval producteur Edward Hanlon, propriété de notre concitoyen M. G. Roy, de Beaumont. On a pu constater que les poulains de l'année qui ont remporté les 1, 4, 6, 7, 8 et 9ème prix sont tous des poulains provenant d'Edward Hanlon; le 5ème prix d'un poulain provenant d'Alton Boy. Quant à ceux d'un an, ce sont aussi les poulains provenant d'Edward Hanlon qui ont remporté les 1er et 2e prix.

NOTES COMMERCIALES

(Du Moniteur du Commerce)

A Kingston, le prix du pain a monté à \$1.70 la douzaine.

Les primes payées l'an dernier aux pêcheurs canadiens ont atteint \$150,000.

En France on fait beaucoup usage des pommes de terre bouillies pour le nettoyage du linge.

Les fabricants de conserves de poisson du Maine, vont avoir une saison très fructueuse cette année.

De mauvaises nouvelles nous arrivent de la récolte des pommes de terre dans l'île du Prince-Édouard.

On calcule que la récolte du blé sarrazin dans l'île du Prince-Édouard donnera un rendement de 1,000,000 de minots.

Un nouvel usage a été découvert pour le mica. Une feuille mince de ce minéral est placée dans la semelle des chaussures, au dessous de la semelle intérieure.

L'élasticité et l'imperméabilité du mica rempli le but que l'on se propose de mettre la chaussure à l'abri de l'humidité.

Il y a au Canada d'immenses quantités de mica de couleur foncée qui ne peuvent être employées pour les peuples et qui ainsi pourraient être utilisées.

A Toronto les fêtes blanches ont fait leur apparition sur le marché et sont allées à des prix variant de \$1.50 à \$1.70 le minot.

Des avis de marché de Boston informent que les fèves y seront à bon prix pendant la prochaine saison, attendu que l'on y prévoit une bonne demande européenne.

Le nombre des vaches laitières aux États-Unis d'après la dernière statistique serait de 21,000,000, exagéré pour la saison d'été 1 million d'acres de terrains à pâturages. Elles produisent en total 7,500,000,000 de gallons de lait dont 4,000,000,000 sont convertis en beurre et en fromage et le reste distribué aux 60 millions d'habitants du territoire américain. L'an dernier, les produits de laiterie ont produit \$500,000,000 aux États-Unis.

Une cargaison de 397 tête de bestiaux a été vendue ces jours derniers à Aberdeen en Écosse, au prix moyen de \$14,464 par tête, soit à peu près 14 \$ par tête de plus que la dernière vente. Le total produit s'est élevé à \$5647,135.—L'exportation des bestiaux du Canada prend des développements considérables.

EN DIFFICULTÉS

Jos. St. Jean, boulanger, a fait cession.

F. Laroche, marchand de chaussures, ici, a fait cession.

Mme M. Atchison, magasin de fantaisies, à Ottawa, a fait cession.

E. Murphy, hôtelier, rue Notre-Dame, ici, a fait cession avec un passif de \$2,000.

Alph. Gravel, épicer ici, a fait cession avec un passif d'environ \$3,000.

Kent & Turcotte annoncent aujourd'hui la vente des effets de l'actif de J. A. Riopel, entrepreneur, ici.

Mme Jas. Geo. Bryson, magasin général à Fort Coulonge, a fait cession avec un passif de \$3,500 environ.

M. C. Desmaré a vendu le stock de P. Riard, marchand de Coaticook à 74 c. dans la piastre et les dettes de livres à 52 c. et demi.

LE COMMERCE DE BOIS

Le 17 courant doit avoir lieu une grande vente de cantons de bois, dont la mise en disponibilité intéresse fortement tous les grands industriels qui se livrent à l'exploitation de nos ressources forestières. Elle comprendra à peu près tout le bois de service qui pourra être utilisé d'ici à longtemps.

Il importe que nos marchands de bois profitent de cette occasion. Parcelléance ne s'offrirait pas de sitôt. Il est à espérer que les prix seront élevés et rapporteront une bonne récolte au département des Terres de la Couronne.

Le commerce de bois est très prospère. Les bois de construction commandent actuellement des prix qui excèdent de 25 pour cent tout ce qu'on a pu obtenir de mieux depuis de longues années.

Cette tendance à la hausse semble devoir se maintenir et ceux qui tiennent à réaliser de beaux bénéfices feront bien de ne pas manquer l'occasion unique qui se présente.

Les chevaux

On a vu la liste des prix accordés aux exposants du comté de Bellechasse la semaine dernière. On a dû remarquer aussi le succès remporté par ceux qui s'occupent de l'élevage des chevaux.

Depuis quelques années les cultivateurs semblent plus soucieux à propos de l'élevage des chevaux, et le public a pu admirer à cette dernière exposition des races supérieures, et cela grâce à l'esprit d'entreprise de gens qui ne regardent pas de faire des sacrifices quand il s'agit d'améliorer les races.

Mentionnons en passant le célèbre cheval producteur Edward Hanlon, propriété de notre concitoyen M. G. Roy, de Beaumont. On a pu constater que les poulains de l'année qui ont remporté les 1, 4, 6, 7, 8 et 9ème prix sont tous des poulains provenant d'Edward Hanlon; le 5ème prix d'un poulain provenant d'Alton Boy. Quant à ceux d'un an, ce sont aussi les poulains provenant d'Edward Hanlon qui ont remporté les 1er et 2e prix.

NOTES COMMERCIALES

(Du Moniteur du Commerce)

A Kingston, le prix du pain a monté à \$1.70 la douzaine.

Les primes payées l'an dernier aux pêcheurs canadiens ont atteint \$150,000.

En France on fait beaucoup usage des pommes de terre bouillies pour le nettoyage du linge.

Les fabricants de conserves de poisson du Maine, vont avoir une saison très fructueuse cette année.

De mauvaises nouvelles nous arrivent de la récolte des pommes de terre dans l'île du Prince-Édouard.

On calcule que la récolte du blé sarrazin dans l'île du Prince-Édouard donnera un rendement de 1,000,000 de minots.

Un nouvel usage a été découvert pour le mica. Une feuille mince de ce minéral est placée dans la semelle des chaussures, au dessous de la semelle intérieure.

L'élasticité et l'imperméabilité du mica rempli le but que l'on se propose de mettre la chaussure à l'abri de l'humidité.

Il y a au Canada d'immenses quantités de mica de couleur foncée qui ne peuvent être employées pour les peuples et qui ainsi pourraient être utilisées.

A Toronto les fêtes blanches ont fait leur apparition sur le marché et sont allées à des prix variant de \$1.50 à \$1.70 le minot.

Des avis de marché de Boston informent que les fèves y seront à bon prix pendant la prochaine saison, attendu que l'on y prévoit une bonne demande européenne.

Le nombre des vaches laitières aux États-Unis d'après la dernière statistique serait de 21,000,000, exagéré pour la saison d'été 1 million d'acres de terrains à pâturages. Elles produisent en total 7,500,000,000 de gallons de lait dont 4,000,000,000 sont convertis en beurre et en fromage et le reste distribué aux 60 millions d'habitants du territoire américain. L'an dernier, les produits de laiterie ont produit \$500,000,000 aux États-Unis.

Une cargaison de 397 tête de bestiaux a été vendue ces jours derniers à Aberdeen en Écosse, au prix moyen de \$14,464 par tête, soit à peu près 14 \$ par tête de plus que la dernière vente. Le total produit s'est élevé à \$5647,135.—L'exportation des bestiaux du Canada prend des développements considérables.

EN DIFFICULTÉS

Jos. St. Jean, boulanger, a fait cession.

F. Laroche, marchand de chaussures, ici, a fait cession.

Mme M. Atchison, magasin de fantaisies, à Ottawa, a fait cession.

E. Murphy, hôtelier, rue Notre-Dame, ici, a fait cession avec un passif de \$2,000.

Alph. Gravel, épicer ici, a fait cession avec un passif d'environ \$3,000.

Kent & Turcotte annoncent aujourd'hui la vente des effets de l'actif de J. A. Riopel, entrepreneur, ici.

Mme Jas. Geo. Bryson, magasin général à Fort Coulonge, a fait cession avec un passif de \$3,500 environ.

M. C. Desmaré a vendu le stock de P. Riard, marchand de Coaticook à 74 c. dans la piastre et les dettes de livres à 52 c. et demi.

DE PARTOUT

Boston, 6 octobre.—Le capitaine Viley, du steamer Lotus, transportant des fruits entre cette ville et la Jamaïque, a été arrêté dans cette dernière île et soumis à d'odieuses indignités. On lui a, sous prétexte de violation de lois de douane, imposé une pénalité de \$500. Les autorités à Washington ont eu leur attention attirée sur ce fait.

Washington, 6 octobre.—Le secrétaire Fairchild a racheté pour \$3,045,000 de débetures.

St. Pétersbourg, 7 octobre.—Le gouvernement a autorisé la banque impériale à faire une nouvelle émission de \$12,000,000, en billets temporaires de crédit garantie par de l'or appartenant à la banque.

Bulletin Maritime

6 octobre. Steamers arrivés aux ports étrangers. Steamers arrivés à venir de: Italy, Londres, New-York; Bohmia, New-York, Liverpool; Umbria, " " " " ; Rotterdam, New-York, Liverpool; Alaska, " " " " ; France, " " " " ; La Normandie, " " Havre; Oregon, Québec, Averspool; Lake Superior, " " " " ; Circassian, " " " " .

Le steamer Oregon venant de Liverpool est arrivé hier matin à 7.45 dans notre port, ayant à son bord 21 passagers de chambre 29 intermédiaires et 14 d'entrepont.

Le steamer Circassian venant de Liverpool avec 39 passagers de chambre 59 intermédiaires et 168 d'entrepont, est arrivé dans notre port à 11.30 m. a.m. hier.

Le steamer Canopus parti de Montréal pour Liverpool est arrivé à Queens-town le 6 du courant ayant perdu pendant le voyage quinze bêtes à cornes.

On nous informe qu'un steamer est venu en collision avec un bateau de M. Thon près du Platon, samedi. Le bateau a souffert beaucoup de dommages, permit-il.

Le steamer Lake Superior venant de Liverpool avec 34 passagers de chambre 32 intermédiaires et 71 d'entrepont.

La golette Mignonette a été placée samedi dans le dock Davie pour être réparée.

Le steamer Polino, capt. Lachance venant de St. Jean Terreneuve, est arrivé dans notre port samedi à 2.30 et a continué pour Montréal.

Le steamer Bauvall, de la ligne Hansa, est arrivé de Montréal à 5.35 p.m. samedi et a continué pour Hambourg.

Le steamer Cacoua est arrivé de Montréal à 9 p.m. samedi et a continué pour Liverpool.

La barque Hahnemann, partie de Sunderland le 18 août, est arrivée dans notre port samedi soir, remorquée par le Champlain.

Le remorqueur Lake, est parti pour Montréal samedi soir, avec une touée de golette.

La golette Ste.-Anne, a été affrétée pour monter une cargaison de bois à fusaux, de Ste.-Anne des Monts.

Le remorqueur Anglesca, part pour Chambly ce matin, avec une touée de barges de canaux chargées de bois en destination des ports américains.

La golette No. 4, des pilotes est arrivée de la station du Bic, hier matin.

On dit que la barque Yuba, est arrivée à Ste.-Anne, Cap Breton, pour y prendre une cargaison de plâtre, pour Montréal.

La barque Trida, est rapportée montante dans le fleuve.

Les steamers Highland Prince, à 5 p.m., et Tinsbury, à 8 p.m., tous deux chargés de charbon, sont passés dans notre port hier, en route pour Montréal.

La barque Louisa, capt. Christophersen, qui est arrivée samedi de Traou, avec une cargaison de charbon a eu une très rude traversée. Il a essuyé de très fortes vents à l'est des Bancs ainsi qu'une série de très fortes mers qui ont balayé le pont, brisé ses chaloupes et emporté une partie de ses défenses.

Les steamers nous arrivant de Sydney rapportent qu'on attend aux mines de 8 à 10 navires pour prendre des cargaisons pour notre port.

Le steamer Aline est arrivé de Montréal à 5 p.m. hier, et a continué pour Pictou. C'est son dernier voyage comme charbonnier pour cette saison.

Le steamer Wyljo, avec une cargaison de charbon, est passé dans notre port à midi, samedi, en route pour Montréal.

ARRIVÉS DANS NOTRE PORT

6 octobre. Barque Hugin, Andersen, Llandly, Hansen et Schwartz, charbon. Navire St-Albans, Lindhart, Liverpool, W et J Sharples, sel. Barque Sidartha, Anderson, Belfast via Sydney. —Louisa, Christophersen, Traou. —Oetavia, Purdie, Shields. Str Wyljo, Miller, Pictou, pour Montréal, charbon. —Polino, Lachance, Cow Bay, Ross et cie, charbon. Barque Hahnemann, Jefferson Sunderland.

7 octobre

Str Lake Superior, Stewart, Liverpool, H H Sewell, cargaison générale. —Oregon, Williams, Liverpool, Wm. Macpherson, passagers et cargaison générale. —Circassian, Barrett, Liverpool, Allan, Rae et cie, passagers et cargaison générale. —Finsbury, —, Sydney, pour Montréal, charbon. —Highland Prince, Hartney, Sydney, pour Montréal, charbon.

EN CHARGEMENT.

6 octobre. Providence, 104, Levallée, Whitehall, Hon. H. G. Joly, Leclerville. ACQUITRÉS.

6 octobre. Golette Sen Star, Poirier, Nataashuan, patron. Str Dracona, Tait, Montréal, Henry Fry et cie. Barge Providence, Lavallée, Whitehall, Hon. H. G. Joly. Barge de canal J. M Sanders, Gundon, Whitehall, Price Bros & Co. —D Richards, Richard, Burlington, John Broakey.

DOUANE

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 6 octobre, est de \$1,822.63.

PHOTOGRAPHIE

La Philadelphia Photo. Co., ayant vendu à M. Jos. Beaudry, No. 108, rue St. Georges, Côte d'Abraham, tous négatifs qu'il a faits dans Québec et ses environs, ce dernier a le plaisir d'annoncer au public en général qu'il est prêt à leur faire des copies de ces négatifs aux mêmes conditions que la Philadelphia Photo. Co. Toutes personnes qui ne seraient pas satisfaites des portraits qu'il ont pu voir s'adresser à M. Beaudry qui pourra les reprendre avec plus de précision, s'il y a à l'occasion tous les instruments nécessaires pour ces sortes d'ouvrages, tels que pour ses extérieures de latéine, et d'intérieur de négatifs et de résine pure, etc., etc.

SPECIALITE Groupe, Photographie d'enfants, Copie, agrandie, suite au crayon, etc. Ne pas oublier l'atelier photographique. Jos. BEAUDRY, No. 108, rue St. Georges. J. 1 oct. 1888.

Huitres! Huitres!

Messieurs, J'ai l'honneur de vous annoncer que je puis fournir en fait d'huitres, tout à fait de plus choisis que les autres, et que je fais venir directement des pêcheries de pêche. Et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public à des prix plus réduits qu'ailleurs. En gros et en détail, et ce à des prix défiant toute concurrence. Dans l'espoir que vous me favoriserez de votre patronage. J'ai l'honneur d'être, etc. Wm. SAVARD, 25, Rue Notre-Dame, Bass-Ville.

N. B.—Les premières Huitres nous sont instantanément arrivées. Ceux qui veulent en avoir n'auront qu'à me donner leur commande d'avance. 20 sept. 2m 3c et J.

RESTAURANT DE TEMPERANCE KIOSQUE FRONTENAC

Terrasse Dufferin. MEXICAIN VIANDES. Stabe de bœuf, Fure fraise, Saucissons, Nouton frit, Jambon et Châtaignes, Bœuf froid. PATES. Au Mouton, Aux Huitres, Aux Pommes. SANDWICH. Au Jambon, Au Fromage, A la Langue, A la Saignée. CREME. A la glace. CONSERVES DE POISSONS. Sardines à l'huile, Homards, etc. THÉ et CAFÉ. HUITRES! HUITRES! HUITRES! Fruits de la saison. Cigars et cigarettes.

SPECIALITE

Supers aux huitres et autres servis avec familles et aux amis qui voudront se réunir au kiosque.

TOUTES LES LIQUEURS DE TEMPERANCE en vente au kiosque. A PRIX REDUITS. 25 sept.—1m.

A VENDRE

Une magnifique propriété comprenant maison pension licenciée, Grange, remise et dépendances, à la Station Robertson, Québec Central, ci-devant occupé par feu Monsieur Paul Trépanier. C'est un poste très avantageux pour le commerce. Aussi une belle et bonne terre, boisée, en face de laquelle est bâti un moulin à vapeur, le tout en un patio, devant être vendu avant le 1er décembre 1888. Pour les conditions et renseignements s'adresser à: Dame Veuve TRÉPANIÉ, Robertson Station, Québec Central.

Oh à C. PICARD, 10 rue St. Angèle, Haute-Ville Québec. P. Q. e. j. 25 sept. 1. m.

GRANDE LOTERIE

Avec l'approbation de Sa Grandeur l'Archevêque d'Ottawa. Pour la reconstruction de l'Eglise des Révérends Pères Oblats de Hull, P.Q. détruite dans l'incendie du 5 juin 1888, qui consuma le Couvent, l'Ecole, l'Eglise, la résidence des Révérends Pères et une partie de la ville de Hull.

TIRAGE

Mercredi, 17 Octobre 1888. A 2 HEURES P. M.

Au cabinet de lecture Paroissial, à MONTREAL, Canada.

25 Vente des Billets et Tirage opérés par la Loterie Nationale.

2149 LOTS

Valeur totale des Lots \$25,000.00 Gros lot 1m incombible de \$25,000.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 immeuble de.....\$25,000.00 \$25,000.00 1 do.....10,000.00 10,000.00 2 immeubles de.....5,000.00 10,000.00 5 do.....2,000.00 10,000.00 20 do.....1,000.00 20,000.00 20 do.....750.00 15,000.00 100 do.....500.00 50,000.00 100 do.....250.00 25,000.00 400 do.....100.00 40,000.00 800 do.....50.00 25,000.00 200 Services de toilette.....25.00 25,000.00

2149 LOTS VALANT --- \$250,000.00

Cont du billet.....\$5.00 d'un cinquième de billet.....1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à midi, le jour du tirage. Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE, et cie.

BUREAU: 19, Rue St. Jacques, MONTREAL, Canada.

N. B.—L'administration de la Loterie attire l'attention de ses clients sur les importants changements opérés dans la nomenclature de ses lots et les informe en même temps qu'elle discontinu la deuxième série (Billets de 25 c.).

VICTOR MARIÉ, Agent pour la vente des billets à Québec, à qui toute demande de billets par lettre peuvent être adressées, No. 83, rue d'Arquillon.

ALLEZ

Grand Union CLOTHING CO. Ancienne Maison Laliberto 124 RUE ST-JOSEPH 124 St-Roch 124

Le plus grand magasin de Hards Faites de toute la Puissance du Canada.

Enorme Assortiment D'HABILLEMENTS POUR ENFANTS, JEUNES GENS ET POUR HOMMES.

SPECIALITE EN HABITS DE TOILETTE POUR MARIÉS.

PAR-DESSUS POUR HOMMES ET ENFANTS AVEC COLLERETTES, coupés sur patrons français et américains.

PAR-DESSUS ET ULSTERS TRES CHAUDS.

PAR-DESSUS LEGERES et BLOUSES D'HIVER en drap et en satins, bordés.

Nous garantissons chacun des morceaux lorsque nous sommes certains qu'ils sont tout laine.

CHOIX IMMENSE DE PANTALONS, depuis 90 cents en montant.

VET

Les cloches de Sainte-Claire

Grande fête hier à Sainte-Claire de Dorchester, ce beau village si gentiment situé sur les bords de la rivière Etchemin. On allait célébrer le baptême de trois nouvelles cloches destinées à l'église paroissiale.

La fête a été superbe. Les paroissiens se sont portés en grand nombre au devant des visiteurs, et les ont conduits dans leurs voitures de la station de Sainte-Anne à leur village, qui était tout pavé.

Le cardinal, revêtu avec respect par toute la paroisse réunie devant le presbytère, a répondu avec une éloquent dignité à une adresse de bienvenue qui lui a été lue par le Dr Lesage au nom des paroissiens, et que nous aurons le plaisir de publier dans un prochain numéro.

Nous n'avons pas la liste exacte des paroissiens et des marraines; mais ils étaient en bon nombre, car l'offrande à elle seule a rapporté plus de \$80, à part les souscriptions antérieures qui laissent à M. le curé, tous frais d'installation payés, un surplus de quelque \$300 à appliquer à la restauration de l'intérieur de l'église.

La fanfare de Saint-Gervais, dirigée par son chef le Dr G. Paradis, a pendant toute la fête mêlé ses plus beaux airs à la voix des nouvelles baptisées.

M. le curé a réuni, après la messe, tous ses invités à un magnifique dîner commandé chez M. McWilliams. Le Dr Lesage a proposé la santé de Son Eminence, qui, après avoir répondu, a proposé celle du curé; celui-ci a fait à cette occasion un bijou de discours, et a porté à son tour un toast aux paroissiens et marraines pour lesquels il répondit l'hon. L. P. Pelletier, les deux députés du comté, MM. Choinard et Larochelle, et M. E. L. Taschereau.

On a profité de l'occasion pour admirer les fresques que MM. Gauthier et Frère, nos habiles concitoyens, sont en train de terminer à l'intérieur de l'église. Elles sont superbes et leurs couleurs gaies et légères, olive, lilas et or à la voûte, et plus sévères au bas des murs imités en corinthe, s'harmonisent parfaitement avec le style corinthien de l'architecture intérieure.

Le programme suivant sera exécuté ce soir, à l'Académie de Musique, par le Mendelssohn Quintette Club de Boston:

LA QUESTION DU PATINOIR

ENFIN RÉGLÉE D'UNE FAÇON SATISFAISANTE

L'Assemblée spéciale générale des actionnaires du Québec Skating Club a eu lieu à 4 h. p. m. vendredi au patinoir de la Grande Allée.

Les directeurs de la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario, MM. Alex Murray, président; A. Desjardins, vice-président; l'hon. M. McGreevey, l'hon. M. Starnes, H. Beauchemin et le capitaine J. B. Labelle, M. P., gérant, sont partis samedi soir pour Boston.

Les actionnaires ont accepté ces conditions et ont exprimé hautement leur reconnaissance envers la corporation de Québec, le gouvernement fédéral, et surtout envers le gouvernement local qui par sa générosité éclairée a rendu possible une si importante amélioration.

Son Eminence le cardinal Taschereau confirmera, dimanche prochain le Sacrement de la Confirmation à l'église Notre-Dame de Lévis.

Nouvelles Locales

Service civil

Les examens du service civil auront lieu, le 13 novembre prochain à Montréal, Québec, Halifax, Saint-Jean, N. B., Charlottetown, I. P. E., Outaouais, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina et Victoria, C. A.

Nominations

M. J. Pelletier, M. D., de Lévis vient d'être nommé médecin visiteurs des immigrants.

Noces d'argent

Mardi prochain, le 9 du courant aura lieu, à St-Méard de Warwick, la célébration solennelle des noces d'argent du Révérend L. Pothier, curé du lieu. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr Gravel.

Recettes du bazar

Les recettes du bazar qui a eu lieu il y a quelques temps à Lévis se sont élevées à la jolie somme de \$986.

Le concert qui a été donné après le bazar a réalisé un profit net de \$225.

Cet argent est destiné à compléter le fonds nécessaire qui devra permettre de faire dire une messe tous les jours, à perpétuité, pour le repos des âmes du purgatoire.

Alarme de feu

Une alarme de feu, sonnée à la boîte 10 a appelé les pompiers hier après-midi, rue Ste-Julie, pour un feu de cheminée.

Mendelssohn Quintette Club

Solennité artistique ce soir, à l'Académie de Musique, par le Mendelssohn Quintette Club de Boston. Les artistes qui composent cette splendide organisation sont arrivés hier matin et sont descendus au St-Louis. Anton Hekking, le violoncelliste, et Wilhelm Ohliger, le violoniste virtuose, ont visité Québec dans le cours de l'après-midi et sont émerveillés du charme particulier et des beautés sans nombre du paysage de notre vieille cité.

Ce soir, 8 octobre

Nous renouvellerons connaissance ce soir, 8 octobre, avec l'excellente organisation artistique "Le Mendelssohn Quintette Club," de Boston, que notre public est toujours heureux, avec raison, d'accueillir cordialement. La visite d'artistes de cette force est toujours une bonne fortune pour les villes qu'ils visitent.

Le programme suivant sera exécuté ce soir, à l'Académie de Musique, par le Mendelssohn Quintette Club de Boston:

1er PARTIE

Quintette en mi bémol—Allegro vivace. Mendelssohn Quintette Club

Mendelssohn Quintette Club

Cavatina de "La Clémence de Titus"... Mozart

Mademoiselle Alice Ryan

Fantaisie caractéristique pour violoncelle. Servais

Quatuor en mi mineur, op. 44. Mendelssohn

Mendelssohn Quintette Club

2me Partie

Fantaisie brillante pour Clarinette. Baermann

Introduction et Rondo—Capriccioso. Saint-Saens

Wilhelm Ohliger

a) Air. Bach

b) L'Oiseau-mouche. Pöpper

The Proposal. Strelzki

Mademoiselle Alice Ryan

Final du Quintette en Do. Schubert

CHEMIN DE FER DE QUEBEC

ET DU LAC ST. JEAN

Le 8 et après LUNDI, 8 OCTOBRE 1888, les trains partent de la gare de Québec, Québec, et arrivent comme suit, excepté les dimanches.

AILLANT AU NOUD

8.00 A.M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction Chamblond à 6.30 P.M.

AILLANT AU SUD

4.30 A.M.—Train mixte de la Rivière à Pierre, tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.35 A.M.

10.40 A.M.—Express direct de la Jonction Chamblond tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.10 P.M.

Les trains vont successivement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indépendance, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, et à Saint-François avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay à l'ouest et à l'est de la Jonction Chamblond, sera enregistré pour la Jonction Chamblond.

Les voyageurs pour Roberval et autres points à l'ouest seront transportés jusqu'au bout des rails, pendant le completement de la voie jusqu'à Roberval.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à ALBERT ANDRÉ HARDY, agent général, pour les passagers et le fret, Québec.

Le fret sera payé par Québec après 5 h. P. M. Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière à Pierre, et de la Rivière à Pierre à Québec, jusqu'au mardi suivant et à tous les points au nord de la Rivière à Pierre, pour revenir par le train partant de Le Lac Saint-Jean, lundi matin seulement.

J. G. SCOTT, Secrétaire & Gérant.

5 Octobre 1888.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

LIGNE DE QUEBEC, BOSTON, NEW-YORK ET DES MONTAGNES BLANCHES

La ligne la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphrémagog.

La seule ligne ayant des chaises portables et docteurs entre Québec et Springfield, et Québec et Boston sans transbordement.

Le 8 et après LUNDI, le 25 juin prochain, les trains quitteront Québec.

Express—Départ de Québec par le bateau-passeur à 11 h. 15 p.m.; de Québec à 12 h. 45 p.m.; arrive à la Jonction de la Rivière à 12 h. 15 p.m.; arrive à Sherbrooke à 2 h. 40 p.m.; arrive à New-York à 8 h. 30 a.m.; arrive à Boston à 11 h. 40 a.m.

Cher parlor et dortoir Monarch attaché à ce train de Québec à Springfield, sans transbordement.

PASSAGERS—Laisse Québec par le bateau-passeur à 8 h. 30 p.m.; de Québec à 9 h. 15 p.m.; arrive à la Jonction de la Rivière à 11 h. 15 p.m.; arrive à Sherbrooke à 1 h. 40 a.m.; à New-York à 7 h. 30 a.m.; arrive à Boston à 10 h. 40 a.m.

Cher parlor et dortoir Monarch attaché à ce train (entre Québec et Boston) sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p.m.; de Québec à 3 h. 15 p.m.; arrive à la Jonction de la Rivière à 4 h. 45 p.m.; arrive à Sherbrooke à 7 h. 45 p.m.; arrive à New-York à 12 h. 45 p.m.; arrive à Boston à 4 h. 45 p.m.

UN TRAIN DE NUIT partira de Québec à 9 h. 15 p.m., le dimanche au lieu du samedi et actuellement à partir du 15 juillet et tous les dimanches suivants durant la saison.

Le confort de ces chaises et des chaises dorées Monarch pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, sans changement.

Les trains arrivent à Québec:

Express—Part de New-York à 4 h. 30 p.m.; de Boston à 7 h. p.m.; de Newport à 6 h. a.m. et laisse Sherbrooke à 2 h. 15 a.m. Arrive à Québec à 2 h. 10 p.m. et à Québec par le bateau-passeur à 2 h. 20 p.m.

Cher parlor et dortoir attaché à ce train de Springfield à Québec, sans transbordement.

MIXTE—Part de St-François à 6 h. a.m., de la Jonction de la Rivière à 7 h. 25 a.m., arrive à Québec à 11 h. a.m.

Connexions faites avec l'Intercolonial à la Jonction d'Harlowa et à Lévis pour les passagers allant sur cette ligne dans les différents points de la Nouvelle-Angleterre.

Trains rapides, pas de délai, beau paysage, raccordements certains.

LA COMPAGNIE CHINIC

(ANCIENNE MAISON METHOT, FONDÉE EN 1808)

Successeurs de Beudet & Chinic

COIN DES RUES

SAINT-PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUEBEC

FABRICANTS DE

CLOUS ET DE MOULANGES

ET

MARCHANDS DE FER

GROS ET DETAIL

Matériaux de construction, de steamers et de chemin de fer, Articles d'ingénieurs-mécaniciens, Fournitures de moulins, de beurrieres et de fromageries, Articles de quincaillerie en général.

PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC

Advertisement for Heinrichman & Co. Pianos and Orgues. Includes logo and address: BUREAU PRINCIPAL, No. 219, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Nous avons deux Magasins

BUREAU PRINCIPAL

No. 219, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

LA MAISON

GERVAIS & HUDON

Va toujours en augmentant, elle prospère en vendant des Articles de première classe, tel que

PIANOS:

HEINTZMAN & CIE., HEINTZMAN & CIE., HEINTZMAN & CIE.

WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE.

Dominion & Cie., Dominion & Cie., Dominion & Cie.

Masson & Rish, Masson & Rish, Masson & Rish.

SCHIEDMAYER, (Allemand), SCHIEDMAYER, (Allemand).

AUSI PLUSIEURS SORTES DE PIANOS AMERICAINS

ORGUES ET HARMONIUMS

WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE., WILLIAMS, BELL & CIE.

Dominion & Cie., Dominion & Cie., Dominion & Cie.

THOMAS THOMAS THOMAS

SCHIEDMAYER, SCHIEDMAYER, SCHIEDMAYER.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, NEW WILLIAMS, NEW WILLIAMS.

DAVIS [pour famille], DAVIS [pour famille].

DAVIS [pour famille], DAVIS [pour famille].

DAVIS [pour sellier], DAVIS [pour sellier].

DAVIS [pour sellier], DAVIS [pour sellier].

Tordures, Coffres de sûreté, Gafes, Conchettes de fer, Paillasses à ressort, etc.

Tous les articles que nous vendons sont garantis de première classe et nous invitons le public à venir visiter notre établissement afin de constater que nous disons la vérité.

Plusieurs de nos pianos sont faits avec les meilleures actions françaises à répétition, mais le tout de nos pianos porte une garantie de cinq ans.

GERVAIS & HUDON

219 et 339, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE

DE

E. B. EDDY

Allumettes, Seaux, Cuves, Planches à Laver, Cuves, etc., etc., etc.

EN FIBRES PRESSES

LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE.

Demandez à votre épicière où ils sont en vente.

BEAUDET, LEFAIVRE & CARNEAU,

QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS

122, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

CETTE MAISON FERA UN COMMERCE GENERAL DE QUINCAILLERIES

FER EN BARRES, ACIER, TOLES ET FERBLANCS, PEINTURES, VERNIS, etc.

AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

Marchandises reçues tous les jours.

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHINIC qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

FEUILLETON DE "LA JUSTICE"

LE TUEUR DE TIGRES

—Je le parierais presque; il est impossible qu'un seul jaguar commette autant de dégâts en moins de huit jours; il paraît, d'après ce que m'a affirmé don Hilario, que près de dix têtes de ganado ont disparu.

—Oh! alors, s'écria Quoniam en se frottant joyeusement les mains, nous allons avoir une belle chasse, il est évident qu'il y a une portée.

—C'est ce que j'ai supposé, il faut qu'ils aient des petites pour s'approcher autant de haïendas.

En ce moment un rauque mugissement, ressemblant un peu au miaulement trainard du chat, troubla le silence profond du désert.

—Voilà son premier cri d'appel, dit Quoniam.

—Il est encore loin.

—Oh! il ne tardera pas à se rapprocher.

—Pas encore, ce n'est pas à nous qu'il en veut en ce moment.

—Hum! et à qui donc!

—Ecoutez.

Un cri semblable au premier, mais venant d'un côté opposé, résonna en ce moment à une légère distance.

—Quand je vous disais, reprit paisiblement le Canadien qu'il était accouplé.

—Je n'en doutais pas. Si vous ne connaissez pas les habitudes des tigres, qui donc les saurait?

Le pauvre poulin s'était relevé; il tremblait de tous ses membres; à demi-mort de frayeur, la tête cachée entre ses jambes de devant, il se tenait raide sur ses pieds en poussant de petits cris plaintifs.

—Hum! dit Quoniam. Pauvre innocente bête, elle comprend qu'elle est perdue.

—L'espère que non.

—Le jaguar l'étranglera.

—Oui, si nous ne le tuons pas auparavant.

—Pardi! fit le nègre, je vous avoue que je serais charmé que ce malheureux poulin échappât.

—Il échappera dit le chasseur, je l'ai choisi pour Carmela.

—Bah! alors pourquoi l'avez-vous amené ici?

—Pour l'habituer au tigre.

—Tiens, c'est une idée, cela; alors, je ne m'occupe plus de ce côté?

—Non, ne songez qu'au jaguar qui viendra à votre droite, moi, je me charge de l'autre.

—C'est entendu.

Deux autres rugissements plus puissants éclatèrent presque en même temps.

—Il a soif, observa Tranquille; sa colère s'éveille, il commence à se rapprocher.

—Bon! faut-il nous préparer?

—Attendez encore, nos ennemis hésitent; ils ne sont pas encore arrivés au paroxysme de rage qui leur fait subir toute prudence.

Le nègre qui s'était levé se rassit philosophiquement.

Quelques minutes se passèrent.

Par instants un souffle de vent nocturne, chargé de rumeurs incertaines, passait en tourbillonnant au-dessus des chasseurs et se perdait au loin comme un soupir.

nu multiple et partir de points opposés.

Les chasseurs haletants couraient toujours en ligne droite, franchissant ravins et frondrières avec une rapidité vertigineuse; la terreur qu'ils éprouvaient pour les inconnus qu'ils voulaient secourir leur donnait des ailes.

Soudain un cri d'angoisse, plus strident, plus désespéré que le premier, se fit entendre à peu de distance.

—Oh! s'écria Tranquille, en proie à une espèce de vertige, c'est elle! c'est Carmela!

Et bondissant comme une bête fauve, il s'élança en avant, suivi de Quoniam qui pendant cette course affolée ne l'avait pas quitté d'une ligne.

Tout à coup un silence de mort se fit entendre dans le désert tout bruit, toute rumeur avait cessé comme par enchantement, on n'entendait que la respiration haletante des chasseurs qui couraient toujours.

Un rugissement de fureur poussé par les tigres s'éleva, un craquement de branches agita un fourré voisin, et une masse énorme bondissant du haut d'un arbre passa au-dessus de la tête du Canadien et disparut; au même instant un éclair déchira les ténèbres et un coup de feu retentit auquel répondit presque aussitôt un rugissement d'agonie et un cri d'épouvante.

—Courage, Nina! courage! s'écria une voix mâle et accentuée à peu de distance, vous êtes sauvés!

Les chasseurs hâtèrent encore, par un suprême effort d'énergie, la rapidité, déjà presque incroyable, de la course, et ils débouchèrent enfin sur le théâtre de la lutte.

Un spectacle étrange et terrible s'offrit alors à leur regards épouvantés.

Dans une clairière assez étroite, une femme évanouie était étendue à terre au pied d'un cheval éventré qui se débattait dans les dernières convulsions de l'agonie.

Cette femme était immobile, elle paraissait morte.

Deux jeunes tigres accroupis comme des chats fixaient sur elle leurs yeux ardents et se préparaient à l'assailir; à quel que pas de là un blessé se roula sur le sol en râlant avec fureur, et cherchait à bondir contre un homme qui, un genou en terre, le bras gauche en avant enveloppé des plus nombreux d'un zarapé et la main droite armée d'un large machete, attendait résolument son attaque.

Derrière cet homme, un cheval, un cou allongé, les naseaux fumants, les oreilles couchées en arrière, frissonnant de terreur sur ses quatre pieds fortement ancrés; un second tigre, pelotonné sur la maîtresse branche d'un mélèze, fixait des regards ardents sur le cavalier démonté, en battant l'air de sa queue puissante et en poussant de sourds miaulements.

Ce que nous avons mis tant à décrire, les chasseurs le virent d'un coup d'œil; rapide comme l'éclair, les hardis aventuriers, d'un geste d'une simplicité sublime, se distribuèrent leurs rôles.

Tandis que Quoniam s'élançait sur les deux jeunes tigres, et les saisissant par le cou leur brisait le crâne sur le rocher, Tranquille épaulait son rifle et fondroyait la tigrisse juste au moment où elle s'élançait sur le cavalier, puis se retournant avec une vivacité extrême, d'un coup de crosse il tuait rapide le second tigre et le renversait à ses pieds.

—A! fit le chasseur avec un sentiment d'orgueil en posant son rifle à terre, s'essuyant le front inondé d'une sueur froide.

—Elle vit, s'écria Quoniam, qui comprit combien d'angoisses renfermait l'exclamation de son ami; l'épouvante seul l'a fait s'évanouir, mais elle est sauvée.

Le chasseur ôta lentement son bonnet, et levant les yeux au ciel:

—Merci, mon Dieu, murmura-t-il avec un accent de gratitude impossible à rendre.

Cependant les cavaliers, si miraculeusement sauvés par Tranquille, s'étaient avancés vers lui.

—A charge de revanche, lui dit-il en lui tendant la main.

—C'est moi qui suis votre débiteur, répondit franchement le chasseur; sans votre sublime dévouement je serais arrivé trop tard.

—Je n'ai rien fait de plus que ce que tout autre eût fait à ma place.

—Peut-être. Votre nom, frère?

—Le Cou-Loyal (1). Le vôtre?

—Tranquille. C'est entre nous à la vie et à la mort.

(A continuer)

Dernière Edition

5 HRS. P. M.

La prochaine réunion du Congrès Américain aura lieu à Paris, en 1889.

Les évènements espagnols ont informé le gouvernement qu'ils convoqueraient, au mois d'octobre, un congrès catholique semblable à celui qui a été tenu récemment à Fribourg.

De violents ouragans ont passé ces jours-ci sur la mer du Nord. Des bateaux de pêche qui sont arrivés dans nos ports anglais annoncent qu'ils ont perdu plusieurs hommes.

La petite-vérole sévit en ce moment à Toronto. Un nouveau cas a été constaté. En conséquence le bureau de santé a retenu les services de dix médecins qui devront pratiquer la vaccination de maison en maison.

La police de Bonbay a découvert que des armes et des munitions avaient été vendues en secret aux tribus de la frontière afghane. Quatre Afghans impliqués dans ce trafic ont été condamnés à deux ans de prison.

Une dépêche de Milan, annonce que des guides sont à la recherche d'un artiste de New-York, nommé George Ridd, qui a disparu, il y a quelques jours, pendant un voyage d'agrément en Italie. On a retrouvé ses traces jusqu'à Thone. On croit qu'il s'est égaré dans les Alpes.

Les exercices auxquels se livre Baldwin avec son parachute ont fait un dénouement tragique à Londres. Au lieu de s'élever verticalement en l'air le ballon fut entraîné dans la direction d'un arbre contre lequel Baldwin aurait été broyé s'il n'avait pas la présence d'esprit de sauter à temps. Dans sa chute Baldwin a eu le poignet foulé. Les autorités ont exprimé l'intention d'interdire ces exercices dangereux. Le Telegraph dit que ce genre de spectacle est contraire à la morale, qu'il est barbare et indigne de gens civilisés.

Le Canada annonce que les ouvriers sont à organiser un grand banquet en l'honneur de M. Chapleau pour lui manifester leur reconnaissance. Il ajoute que M. Lépine sera l'un des héros de cette fête.

Voilà M. Chapleau forcé de fêter la condamnation de l'attitude qu'il a prise dans l'affaire Riel.

Ses organes auront beau mentir pour faire accroire à leurs lecteurs que l'élection de M. Lépine est la condamnation du mouvement national, tout le monde sait que M. Lépine a été élu parce qu'il s'est engagé formellement à condamner l'excution de Riel, s'il en l'occasion, à la chambre des Communes.

Nous lisons dans la Patrie :

"On a remarqué avec surprise que la grève qui s'est élevée parmi les Italiens qui travaillent sur le chemin de fer de Hereford ne s'est pas propagée d'un bout à l'autre de la ligne.

Seuls les Italiens qui travaillaient en Canada ont cessé de travailler faute de paiement.

Les Italiens qui travaillent sur la portion des États-Unis, n'ont pas bougé.

Renseignements pris, il paraît que les Italiens travaillant aux États-Unis ont été réticents à payer et que seuls ceux qui travaillaient en Canada ont été volés.

Comme la compagnie a sa tête cinq américains et deux canadiens MM. Ives, M. P., et Sawyer ex-M. P. P., on voit que les américains, malins, pour éviter des troubles dans leur pays avaient bien soin de payer les ouvriers mais qu'ils ne laissaient à MM. Ives et Sawyer d'autres ressources que d'appeler les volontaires pour payer les leurs à coups de fusil."

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

Dans votre compte-rendu des déclarations du conseil de ville, publiés samedi, vous dites ce qui suit :

"MM. Amyot, Pelletier et Fontaine demandent si la corporation a l'intention de renvoyer leurs services pour le prochain terme de la cour du Banc de la Reine, dans la cause de la cité de Québec contre l'Armée du Salut.

Ce rapport ne donnait pas du tout le sens, ni la nature de la lettre que nous avons écrite. Le compte-rendu officiel publié est malin, est plus exact sans être aussi bien écrit.

Voici ce qu'il dit :

"Présenté une lettre de MM. Amyot, Pelletier et Fontaine, avocats, qui informant le conseil qu'ils ont reçu une copie de motion pour un nouveau procès dans la cause de la Reine contre Albert Brice et autres (salutistes) et qu'ils transmettent la dite copie de motion à la Corporation, afin qu'elle retienne un conseil pour nommer ceux qui se font le juge à propos.

"Nous avions été chargés par la corporation de conduire la poursuite contre les Salutistes. Nous avons réussi après beaucoup de travail, à les faire condamner par le jury, comme coupables de nuisance publique. Notre mandat était terminé.

Comme les Salutistes ou appellent à la cour le verdict du jury, nous ne pouvons prendre sur nous de conduire cette affaire, nous avons d'autres intérêts personnels et de nos propres affaires de la corporation. Mais comme cette dernière nous avait causé beaucoup de trouble pour le paiement de notre compte, pour la première cause, et qu'elle ne nous avait accordé qu'un montant minime de celui que nous considérons avoir le droit de réclamer légitimement, nous avons écrit à la corporation, pour éviter ces difficultés à l'avenir, nous ne voulions plus agir pour elle dans cette cause et nous l'avons averti de ne pas choisir d'autres avocats."

Veuillez le tenir de la lettre que nous avons écrite.

Vos dévoués,

AMYOT, PELLETIER & FONTAINE.

Comme la

M. Paul Bonquet, fils, pilote, fait connaître une nouvelle mission près de l'église de St-Jean I. O.

C'est M. Paul Bonquet de Québec, qui dirige les travaux de cette mission.

DERNIERES DEPECHE

JUSQU'A 4 HRS. P. M.

La France et l'Italie

Les étrangers en France

BOULANGER A PARIS

GUILLAUME A VIENNE

Rome, 8 octobre.—On annonce officiellement que le décret du gouvernement franco-tunisien, soumettant les écoles publiques et privées à l'inspection des autorités françaises ne sera pas accepté par l'Italie. Les seules écoles installées à Tunis sont italiennes. Il est donc évident que le décret vise spécialement ces écoles. M. Crispi a ordonné au chargé d'affaires italien à Paris d'informer M. Goblet, ministre des affaires étrangères, que le gouvernement italien est disposé à traiter la question de la manière la plus calme et qu'il désire arriver à une entente. Si la France persistait dans sa décision, l'Italie exercerait des représailles en soumettant les nombreuses écoles dirigées à Rome par des congrégations religieuses françaises à l'inspection des autorités italiennes.

Paris, 8 octobre.—Le décret lancé contre les étrangers résidant à Paris et demandant que ceux-ci établissent leur identité, a créé une certaine exaltation. Un grand nombre d'Irlandais préfèrent quitter Paris plutôt que d'établir leur identité.

Les étrangers en France

Paris, 8 octobre.—L'insurrection des étrangers, conformément au décret récemment publié par le président Carnot, a commencé aujourd'hui à la préfecture de police. Deux cent cinquante-six étrangers ont déjà régularisé leur situation.

À la fin de la journée, mille étrangers étaient venus s'inscrire.

Le décret a causé quelque inquiétude parmi les étrangers. Beaucoup d'entre eux disent qu'ils préféreraient payer amplement plutôt que de soumettre aux formalités vexantes qu'on leur impose. Il est presque certain qu'on va plonger d'un mois le délai accordé pour la présentation des documents spécifiés dans le décret et qu'on recommandera aux maires de ne pas appliquer les règlements d'une manière trop rigide lorsqu'il s'agit de personnes honorables et bien connues résidant depuis longtemps en France. Il est même probable qu'on se contentera, dans ce cas, d'une simple déclaration verbale. L'un des effets du décret a été de jeter un peu d'alarme parmi les commerçants parisiens qui se sont empressés de présenter leurs franchises aux étrangers dans la crainte que ceux qui représentent la nouvelle mesure ne partent précipitamment.

Le projet de révision de la constitution

Paris, 8 octobre.—Le Temps dit que la plupart des invités au dîner politique donné par M. Floquet étaient opposés à ce que le projet de révision de la constitution fut soumis aux chambres au début de la session.

Guillaume chassé

Vienna, 8 octobre.—L'empereur Guillaume et le prince héritier d'Autriche sont allés aujourd'hui à la chasse au cerf dans le Laitzer Thiergarten.

A son retour de la chasse au cerf, l'empereur Guillaume a déjeuné au château de Schönbrunn. Il a fait ensuite ses adieux à l'impératrice Elisabeth et, accompagné de l'empereur François-Joseph il est allé, en partie de chasse, à Muerzzuschlag.

L'empereur Guillaume quittera Muerzzuschlag le 10 courant pour se rendre en Italie.

Le comte Humbert de Bismark a informé un représentant de la Correspondance politique que les empereurs continueront à se voir chaque année tant que la chose sera possible.

La Nouvelle Presse libre, dans ses commentaires sur la visite de l'empereur Guillaume, s'exprime ainsi : "Le cri de joie poussé par toute la nation résonne d'un bout à l'autre de l'empire. L'amitié et l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie sont inséparables."

Tous les journaux tiennent le même langage.

L'empereur Guillaume et le roi de Saxe ont échangé des visites à Schönbrunn.

On dit que l'empereur Guillaume a refusé de voir le comte Taaffe, le premier ministre d'Autriche, et à l'affecté, dans toutes les circonstances, de ne pas remarquer sa présence. Le comte Taaffe n'a reçu aucune décoration.

L'empereur François-Joseph a donné au prince Henri, le frère de l'empereur d'Allemagne, un commandement honoraire dans l'armée autrichienne.

Berlin, 8 octobre.—La Gazette de l'Allemagne du Nord et la plupart des journaux allemands commentent l'accueil cordial qu'on a fait à Vienne à l'empereur Guillaume à la réception presque glaciale de la cour de Russie.

Le général Boulanger à Paris

Paris, 8 octobre.—Une foule d'environ quatre mille personnes s'était réunie vendredi matin, et plus exact sans être aussi bien écrit.

Voici ce qu'il dit :

"Présenté une lettre de MM. Amyot, Pelletier et Fontaine, avocats, qui informant le conseil qu'ils ont reçu une copie de motion pour un nouveau procès dans la cause de la Reine contre Albert Brice et autres (salutistes) et qu'ils transmettent la dite copie de motion à la Corporation, afin qu'elle retienne un conseil pour nommer ceux qui se font le juge à propos.

"Nous avions été chargés par la corporation de conduire la poursuite contre les Salutistes. Nous avons réussi après beaucoup de travail, à les faire condamner par le jury, comme coupables de nuisance publique. Notre mandat était terminé.

Comme les Salutistes ou appellent à la cour le verdict du jury, nous ne pouvons prendre sur nous de conduire cette affaire, nous avons d'autres intérêts personnels et de nos propres affaires de la corporation. Mais comme cette dernière nous avait causé beaucoup de trouble pour le paiement de notre compte, pour la première cause, et qu'elle ne nous avait accordé qu'un montant minime de celui que nous considérons avoir le droit de réclamer légitimement, nous avons écrit à la corporation, pour éviter ces difficultés à l'avenir, nous ne voulions plus agir pour elle dans cette cause et nous l'avons averti de ne pas choisir d'autres avocats."

Veuillez le tenir de la lettre que nous avons écrite.

Vos dévoués,

AMYOT, PELLETIER & FONTAINE.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Son Honneur le juge Casault, président

La banque Union vs Hall.—Jugement pour \$30,503.04, intérêt sur \$20,157.27 du 2 janvier 1888 et intérêt sur \$1,650.67 du 17 mars 1887. Aussi intérêt sur \$7,854 à dater du 31 décembre 1886, et aussi intérêt sur la somme de \$784 à dater du 28 octobre 1888, plus les frais.

La banque Union vs Hall.—Jugement pour \$25,725.85, avec intérêt depuis le 31 décembre 1887, plus les frais.

Fitzback vs la compagnie des chars urbains.—Action renvoyée avec frais.

Leforte vs Dignard.—Action renvoyée.

Compagnie de chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix vs Mathieu.—Défense en droit avec dépens.

Garneau vs Riendeau.—Motion pour règlements sur l'opposition de Couillard, accordée.

Leclerc vs compagnie du gaz.—Motions, dans deux compagnies, renvoyées avec frais.

Cloutier.—Motion demandant le renvoi du débauché, accordée.

Côté vs Cloutier.—Cause mise hors du débauché.

Bourget vs Poiré.—La motion faite demandant la permission de contester la déclaration de T. S. Poiré, est accordée.

Coulombe vs Blouin.—Motion demandant permission de plaider. Refusée.

Lafreque vs Bellou.—Cause mise hors du débauché.

Atkins vs Vachon.—Motion pour renvoi argent, accordée.

Regina vs O'Sullivan.—Motion pour homologuer procès verbal de bornage, accordée, frais divisés.

Son Honneur le juge Caron président.

Bédard vs Belleau.—Jugement pour \$110.39 et frais.

Polly vs O'Brien et al.—Jugement contre Archibald.

Hugé vs Grenier.—Défense en droit renvoyée avec frais.

Tabbot vs Tanguay.—Action renvoyée avec frais.

Giguère vs la compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix.—Exception déclatoire renvoyée avec frais.

Fraser vs Fortier.—Exception à la forme, renvoyée avec frais.

Duggan vs Butler.—Défense en droit renvoyée avec frais.

Même décision dans la défense en droit à une partie de la déclaration du demandeur.

Germain vs Gauvin.—Jugement pour demandeur.

Personnel

Les artistes suivants sont arrivés au St-Louis hier : M. Anton Hek King, M. et Melle Ryan, Wilhelm Ohliger, F. Schlichter et M. Adler.

Le lieutenant Colonel et madame Gough d'Angleterre sont arrivés en cette ville hier à bord du Cressington.

Le Lord évêque anglais partira pour l'Angleterre jeudi prochain.

M. L. J. Demers, propriétaire du Canadien et de l'Événement, est arrivé hier matin de Paris, à bord du steamer Oregon. Au nombre de ses compagnons de voyage se trouvaient le colonel McShane, de l'armée anglaise, qui a pris ensuite le convoi de l'Intercontinental pour Halifax; Son Honneur le juge Buchanan de Montréal; M. Labbé Desjolin et un frère de la doctrine chrétienne qui vont passer l'hiver à Montréal.

M. Nazaire Turcotte s'est embarqué jeudi dernier sur la Polynésie, pour revenir au Canada.

M. le protonotaire Longpré de Montréal, et sa femme, prendront le Vancouver jeudi prochain pour revenir au pays.

M. L. J. Miller, fils de M. Pierre Miller, du bureau des mensuriers et inspecteurs de bois, a quitté notre ville, mercredi dernier, par le C. P. R., pour St-Paul, Minnesota, où il se propose de s'établir. Les nombreux amis de M. Miller se rendirent à la gare pour lui souhaiter bon voyage et tout le succès possible dans sa nouvelle carrière.

Nous regrettons d'apprendre que la femme de M. le docteur A. Marois est dangereusement malade à sa résidence, rue St-Louis.

Nous apprenons aussi avec peine que M. Buteau, autrefois employé à la Douane, est très malade à l'hôpital de la Marine, où il souffre depuis longtemps d'une attaque de paralysie. M. Buteau ne prend pas de mieux, au contraire il va de mal en pis.

L'honorable M. J. W. Longley, procureur général de la Nouvelle Ecosse, était de passage à Québec hier et est reparti ce matin pour Halifax.

M. Simon Cimon, député du comté de Charlevoix aux Communes, est au St-Louis, de même que M. le docteur Clement de la rue St-Paul.

M. Dumais M. P. P. est à l'hôtel Dion, côté de la Montagne.

M. Philias Langlois, pilote, a été nommé maire de la paroisse St-Jean I. O. en remplacement de M. Onésime Noël.

On ne pouvait faire un meilleur choix.

Marchands de bois

Nos marchands de bois de cette ville, qui ont arrêté des navires dans notre port, sont forcés de remettre à l'année prochaine l'expédition de plusieurs chargements de bois. Les frets sont excessivement hauts et tendent vers la hausse.

Qualité de la rivière Beauport

Ce qui qui avait été longtemps en décadence a été radoubé par son propriétaire, M. Cann, meunier de Beauport.

Steamers de la maille

Conformément à ce que nous annonçons l'autre jour, les steamers de la maille de la Cie Allan et du Dominion sont arrivés hier dans notre port et ont continué directement pour Montréal sans débarquer leurs passagers ici, comme ils en avaient l'habitude.

Compagnie de lumière électrique

La compagnie de lumière électrique de Québec et Lévis a fait placer de nouveaux poteaux le long de la ligne du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, depuis le saut Montmorency jusqu'à un village d'Hodleyville, en prévision de nouveaux contrats que cette compagnie a obtenus.

Chute dangereuse

Samedi dernier au soir, vers dix heures, M. Charles Wagner était à bord de son bateau qui était amarré à un quai, tout près de la rue St-André. Entendant des plaintes venant dans la direction du canal d'égoût que l'on est à creuser rue St-André, M. Wagner alla une lanterne et se dirigea dans la direction d'où il entendait les cris : Oh ! mon Dieu, Oh ! mon Dieu. Là il vit un jeune homme qui après avoir fait une chute à peu près vingt pieds était à se débattre dans un peu près quatre pieds d'eau. M. Wagner réussit à se procurer une échelle et opéra le sauvetage de la victime de cet accident.

Le jeune homme qui a nom Gagné est âgé d'une vingtaine d'années et demeure chez ses parents à Lévis.

M. Gagné semblait souffrir beaucoup et en conséquence son sauveteur lui procura des vêtements secs et lui permit de coucher dans la cabine du bateau où l'on fit un bon feu.

Cet accident qui aurait pu avoir des suites fatales, est surtout dû au fait qu'il n'y a pas assez de lumière à cet endroit dangereux.

Mort subite

Un vieillard de 82 ans, ancien charretier de la corporation, et nommé J. B. Dion, est mort subitement hier matin à son domicile, 8 rue Dorchester. Quoiqu'il parût et sous traitement depuis deux ans, cet octogénaire se faisait la barbe lui-même, et c'est en se préparant à se raser, qu'il s'est affaissé sur le carreau. On a couru chez ses parents et le Dr Marcoux, mais lorsqu'il est arrivé il était mort.

Informés des faits, le Dr Belleau, coroner du district, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

On nous informe que M. Narcisse Laberge, fils de M. Pierre Laberge de la paroisse de l'Ange Gardien, est décédé presque subitement samedi dernier.

Voici en quelles circonstances : M. Laberge était parti depuis quelques instants pour travailler aux champs, quand il se sentit tout à coup indisposé. Ses retours à sa demeure, où il expira au bout de quelques minutes.

Nouveaux Notaires

MM. C. H. Langlois, Thomas Pampalao, A. Boulanger, J. Landry, et J. Eremont, les seuls candidats qui se soient présentés, ont été admis à la pratique du notariat, à la dernière assemblée de la Chambre des Notaires.

Le téléphone

Il nous fait plaisir d'apprendre qu'on a enfin consenti à relier au réseau public le système de téléphone des postes de police.

La bone

Nos rues, depuis quelque temps, sont dans un état presque impossible à la Baseville, aussi est-il assez difficile d'éviter les éboulements de bone lancés par les voitures. Et puis c'est tout un calcul pour les piétons qui veulent traverser les rues sans trop souffrir leurs chaussures. De traverses on n'en voit pas.

Nous est d'avis que les autorités rendraient un grand service au public en élevant un tant soit peu la couche de boue qui les recouvre.

Accident par la dynamite

Un pénible accident est arrivé vendredi matin chez M. Joseph Beaumont, de St-Anne.

Mademoiselle Beaumont s'était avisée de vider une cartouche de dynamite pour s'en faire un étui, la pièce éclata dans ses mains, lui emportant une partie de la main gauche et lui enlevant la première phalange de l'index et de la main droite.

Le Dr Boucher fut appelé et assisté du Dr Grondin, de Charlevoix, qui à la blessé les soins nécessaires. Mlle Beaumont supporta courageusement les douleurs des opérations et le pansement qui lui furent faits.

La cartouche de dynamite provenait de la compagnie Becmer, lors de la construction du nouvel aqueduc et avait été apportée chez M. Beaumont par ses jeunes fils qui avaient travaillé au canal I et à deux ans.

Comme le feu a néanmoins traversé une cloison et les dégâts sont assez grands.

Echelles de sauvetage

Les inventeurs que beaucoup sont fort priés à Montréal, si nous en jugeons par la résolution passée par le comité du feu, vendredi. Il a été résolu par 5 cent 2, de recommander au conseil municipal d'acheter pour la ville de Montréal une échelle Langevin-Thibault, au coût de \$3,000, et une échelle Dorval, au coût de \$1,500.

Cinéma de croquet Jacques-Cartier

Les gagnants d'hier, dimanche, 7 oct., MM. C. Langlois, J. Dion et J. Rochette joueront ce soir lundi 8 octobre pour le débat des prix dans la première série.

La deuxième série jouera aussi ce soir pour le débat aussi de cette série. MM. L. S. Tanguay, E. Pouliot et H. Lachance.

Les jouteurs sont priés d'être présents.

Comme le tournoi doit se clore ce soir lundi, l'hon. Frs Langevier, notre Patron, sera présent pour la distribution des prix aux gagnants.

Comme les joutes ont été très intéressantes, nous espérons qu'il y aura comme tous les soirs salle comble.

LA JUSTICE

Goëlette

Plusieurs goélettes venant du bus du fleuve sont arrivées dans notre port, chargées de patates et de beurre.

Les patates se vendent de 50 cts à 60 cts, et le beurre de 18 à 20 cents.

Cour de Police

Un cultivateur de Beauport a été trouvé coupable d'assaut et de batterie, et se voit condamné à payer \$5 d'amende et les frais.

Le nommé Joseph Landry, qui a admis avoir volé des cuillers à la pension Lavertière, Basse-Ville, a été condamné à quatre mois de prison.

Cour du Recorder

Un cochon se saoule et se bat avec un autre au quai de la compagnie du Richelieu, samedi dernier. La police arrêta le cochon qui ce matin a été condamné à \$6 d'amende et les frais.

En hivernement

Les yachts Bernadotte et Montagnais ont été mis en hivernement. Le premier à Beauport et le second à Saint-Laurent, I. O.

Chute dangereuse

Samedi dernier au soir, vers dix heures, M. Charles Wagner était à bord de son bateau qui était amarré à un quai, tout près de la rue St-André. Entendant des plaintes venant dans la direction du canal d'égoût que l'on est à creuser rue St-André, M. Wagner alla une lanterne et se dirigea dans la direction d'où il entendait les cris : Oh ! mon Dieu, Oh ! mon Dieu. Là il vit un jeune homme qui après avoir fait une chute à peu près vingt pieds était à se débattre dans un peu près quatre pieds d'eau. M. Wagner réussit à se procurer une échelle et opéra le sauvetage de la victime de cet accident.

Le jeune homme qui a nom Gagné est âgé d'une vingtaine d'années et demeure chez ses parents à Lévis.

M. Gagné semblait souffrir beaucoup et en conséquence son sauveteur lui procura des vêtements secs et lui permit de coucher dans la cabine du bateau où l'on fit un bon feu.

Cet accident qui aurait pu avoir des suites fatales, est surtout dû au fait qu'il n'y a pas assez de lumière à cet endroit dangereux.

Mort subite

Un vieillard de 82 ans, ancien charretier de la corporation, et nommé J. B. Dion, est mort subitement hier matin à son domicile, 8 rue Dorchester. Quoiqu'il parût et sous traitement depuis deux ans, cet octogénaire se faisait la barbe lui-même, et c'est en se préparant à se raser, qu'il s'est affaissé sur le carreau. On a couru chez ses parents et le Dr Marcoux, mais lorsqu'il est arrivé il était mort.

Informés des faits, le Dr Belleau, coroner du district, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

On nous informe que M. Narcisse Laberge, fils de M. Pierre Laberge de la paroisse de l'Ange Gardien, est décédé presque subitement samedi dernier.

Voici en quelles circonstances : M. Laberge était parti depuis quelques instants pour travailler aux champs, quand il se sentit tout à coup indisposé. Ses retours à sa demeure, où il expira au bout de quelques minutes.

Nouveaux Notaires

MM. C. H. Langlois, Thomas Pampalao, A. Boulanger, J. Landry, et J. Eremont, les seuls candidats qui se soient présentés, ont été admis à la pratique du notariat, à la dernière assemblée de la Chambre des Notaires.

Le téléphone

Il nous fait plaisir d'apprendre qu'on a enfin consenti à relier au réseau public le système de téléphone des postes de police.

La bone

Nos rues, depuis quelque temps, sont dans un état presque impossible à la Baseville, aussi est-il assez difficile d'éviter les éboulements de bone lancés par les voitures. Et puis c'est tout un calcul pour les piétons qui veulent traverser les rues sans trop souffrir leurs chaussures. De traverses on n'en voit pas.

Nous est d'avis que les autorités rendraient un grand service au public en élevant un tant soit peu la couche de boue qui les recouvre.

Accident par la dynamite

Un pénible accident est arrivé vendredi matin chez M. Joseph Beaumont, de St-Anne.

Mademoiselle Beaumont s'était avisée de vider une cartouche de dynamite pour s'en faire un étui, la pièce éclata dans ses mains, lui emportant une partie de la main gauche et lui enlevant la première phalange de l'index et de la main droite.

Le Dr Boucher fut appelé et assisté du Dr Grondin, de Charlevoix, qui à la blessé les soins nécessaires. Mlle Beaumont supporta courageusement les douleurs des opérations et le pansement qui lui furent faits.

La cartouche de dynamite provenait de la compagnie Becmer, lors de la construction du nouvel aqueduc et avait été apportée chez M. Beaumont par ses jeunes fils qui avaient travaillé au canal I et à deux ans.